

documents 1a'9
" 11
" 13a'32

Le jeudi 11 avril 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Présents : Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN -Philippe VIBERT - - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS Jacqueline MÉNOUBÉ à Yannick MATURA - Monette-Simone VASSEUR à Sandra PLOMION - Caroline CAYEUX à Anne-Françoise LEBRETON - Catherine THIEBLIN à Charles LOCQUET - Victor DEBILCAUX à Jacques DORIDAM - Halima KHARROUBI à Franck PIA - Roxane LUNDY à Thierry AURY - Mehdi RAHOUI à Leïla DAGDAD

Date d'affichage	18 avril 2024
Date de la convocation	5 avril 2024
Nombre de présents	37
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le jeudi 11 avril 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Présents : Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Jacqueline MÉNOUBÉ à Yannick MATURA - Monette-Simone VASSEUR à Sandra PLOMION - Caroline CAYEUX à Anne-Françoise LEBRETON - Catherine THIEBLIN à Charles LOCQUET - Victor DEBILCAUX à Jacques DORIDAM - Halima KHARROUBI à Franck PIA - Roxane LUNDY à Thierry AURY - Mehdi RAHOUÏ à Leïla DAGDAD*

Date d'affichage	18 avril 2024
Date de la convocation	5 avril 2024
Nombre de présents	37
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 11 avril 2024 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs suivants :

- Remplacer des agents définitivement partis ;
- Nommer des agents suite à l'obtention du concours ;
- Créer et supprimer des postes.

2- Attribution de protection fonctionnelle à monsieur Christophe GASPART, conseiller municipal délégué

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de protection fonctionnelle à monsieur Christophe GASPART, conseiller municipal délégué.

3 - Approbation de programmes de travaux : Construction d'une restauration scolaire et d'un accueil de loisirs sur le secteur Brûlet, restructuration du Groupe scolaire Europe, restructuration et rénovation énergétique du bâtiment de la DPS, mise en place de panneaux photovoltaïques sur la piscine Aldebert Bellier, construction de deux courts de tennis à Kennedy.

Le conseil municipal a l'**unanimité** le lancement de la programmation des opérations suivantes :

- La construction d'une restauration scolaire et d'un accueil de loisirs sur le secteur Bois Brûlet – pour un montant prévisionnel de 2 597 684,10 € HT et 3 117 220,92 € TTC ;
- La restructuration du groupe scolaire Europe – pour un montant de 15 819 888,28 € HT et 18 983 865,94 € TTC ;
- la restructuration et la rénovation énergétique du bâtiment de la Direction Prévention Sécurité - pour un montant prévisionnel de 2 913 026,84 € HT et 3 495 632,21 TTC ;
- La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine Aldebert Bellier – pour un montant HT de 198 327,57 € HT et 237 993,08 € TTC ;
- La construction des courts de tennis couverts à Kennedy – pour un montant HT de 843 490,62 € HT et 1 012 188,74 € TTC.

4- Contrat de ville 2024-2030 – Convention cadre « Engagements quartiers 2030 »

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention cadre du contrat de ville « engagements quartiers 2030 ».

5- Beauvais Bourse aux Initiatives Citoyennes

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 800 € - Association ASCAO - Initiation stage Djembe et percussions corporelles ;
- 800 € - Association ASCAO - Ciné-goûters ;
- 800 € - Association MAÏWA - A la découverte du patrimoine ;
- 800 € - Association Les Papillons d'Argentine - Pâques à Argentine ;
- 800 € - Association La Plume - Sensibilisation à l'utilisation des jeux vidéo.

6- Acquisition de la parcelle AN n° 166 – FROMENTEL

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès des conjoints CHASSAIGNE, la parcelle cadastrée section AN n° 166 sise à Beauvais, lieudit « FROMENTEL » d'une superficie totale de 469 m² au prix de 1€ le m² soit un total de 469 €.

7- Acquisition des parcelles AN n° 65,66,68,116 et AO n° 115,117 et 118 – Haut Pothuis

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès des conjoints GUERRIN les parcelles cadastrées section AN n° 65,66,68,116 et AO n° 115,117 et 118 sises à Beauvais, lieudit « Le Haut Pothuis », d'une superficie totale de 6685 m² au prix de 1€ le m² soit un total de 6685€.

8- Cession de la parcelle AR640 – Ilôt 3 - ZAC des Tisserands

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la cession à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AR n°640, ilot 3, rue des Teinturiers, d'une superficie de 3264m² à la S.A HLM DE L'OISE.

9- Cession des parcelles cadastrées section Q n° 670 et 672 – Rue des Aulnaies

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la vente à messieurs DEPRET et BALTAZARD des parcelles cadastrées section Q n° 670 sis 16 bis rue des Aulnaies à Beauvais, pour 94 m² et 672 pour 73 m² au prix de 3700€, conformément à l'avis des Domaines.

10- Vente de la parcelle cadastrée section AL 486 p sise Rue Maurice Segonds et Arnaud Bisson à la SA HLM LAESSA - correction erreur matérielle sur délibération n°B-DEL-2023-0080 du 30 juin 2023

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la cession auprès de LAESSA au prix de 50 €/m² d'une emprise d'environ 2157m² à détacher de la parcelle cadastrée section AL n°486.

Ainsi que la rétrocession à la commune d'une emprise de voirie et stationnement d'environ 514m² à l'issue des travaux de construction.

Monsieur Jacques DORIDAM, ne prend pas part au vote.

11 - Convention de servitude Enedis - parcelle ZH 414 – Avenue Descartes

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la mise à disposition d'ENEDIS pour toute la durée de l'ouvrage de la parcelle cadastrée section ZH n°414 en vue d'établir à demeure une canalisation souterraine pour faire passer les lignes d'électricité sur la parcelle désignée, moyennant la convention de servitude.

12- Approbation de la convention de portage par l'EPFLO pour l'acquisition des maisons individuelles situées au 2, 4, 6 et 8 Allée Lulli

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'intervention de l'EPFLO en vue de l'acquisition des maisons individuelles situées au 2,4,6 et 8 Allée Lulli, cadastrées section AI numéros 747, 748, 749 et 750 d'une contenance de 1 327 m².

Madame Claire Marais-Beuil, ne prend pas part au vote.

13- Convention de mise à disposition d'un terrain à la communauté d'agglomération du Beauvaisis dans le cadre de l'exercice de la compétence communautaire eau potable

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la mise à disposition du terrain de délaissé routier, en état d'espace vert, situé dans l'échangeur de l'avenue Jean Mermoz, dans la section cadastrale AZ, dans le cadre de l'exercice de la compétence communautaire eau potable.

14- Vente aux enchères publiques de tous types de véhicules roulants de PTAC inférieurs et supérieurs à 3,5 tonnes, d'engins et de tous types de matériels de travaux publics et d'espaces verts

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente aux enchères publiques de tous types de véhicules roulants de PTAC inférieurs et supérieurs à 3,5 tonnes, d'engins et de tous types de matériels de travaux publics et d'espaces verts.

15 - Convention de mutualisation et de participation financière entre l'OPAC et la ville de Beauvais relatifs à la sécurité des locataires dans les immeubles collectifs

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** la convention de mutualisation et de participation financière entre l'OPAC et la ville de Beauvais relatifs à la sécurité des locataires dans les immeubles collectifs.

16- Pacte d'associés SAS Energies du Beauvaisis

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le pacte d'associés SAS Energies du Beauvaisis.

17- Convention annuelle Passeurs d'images et attribution d'une subvention à l'ASCA

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** d'allouer à l'ASCA au titre du dispositif passeurs d'images, une subvention de 14 000 €.

18- Attribution de subventions sur projet aux associations : Société académique de l'Oise - Les croquenotes et faim d'histoires

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'Attribution de subventions sur projet aux associations suivantes :

- 560 € à l'association La société académique de l'Oise ;
- 750 € à l'association Les croquenotes et faim d'histoires.

19- Pianoscope 2024 - signature de conventions et grille tarifaire

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de partenariat avec le théâtre du Beauvaisis dans le cadre de Pianoscope 2024, ainsi que la grille tarifaire 2024.

20 - Convention cadre pour l'usage de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention cadre pour l'usage de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais.

21 - Convention de partenariat avec la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la Maladrerie Saint-Lazare, l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de partenariat avec la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la Maladrerie Saint-Lazare, l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais.

La convention proposée fixe les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires impliqués, dans les actions de visite guidées et de médiation culturelle menées sur le site de la maladrerie Saint-Lazare à savoir :

- organisation et gestion des visites guidées et ateliers de médiation pour le public individuel par la maladrerie Saint-Lazare ;
- organisation et gestion des visites guidées pour les groupes par l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais ;
- organisation et gestion des visites guidées et actions de médiation pour les groupes d'enfants et de jeunes par le service « Ville d'art et d'histoire » de la ville de Beauvais.

22 - Transfert des écoles maternelle La Grenouillère et élémentaire Europe, de l'accueil de loisirs Cœur de Mômes vers d'autres locaux

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les transferts et ouvertures suivants :

- Transfert de l'école maternelle la Grenouillère dans les locaux scolaires (ex médiathèque Saint-Lucien) 3 rue Pierre Garbet à Beauvais ;
- Transfert de l'école élémentaire Europe dans les locaux scolaires Debussy 1 et Dartois, sis avenue des écoles à Beauvais ;
- Ouverture de deux centres de loisirs l'un nommé Europe au sein des locaux de la médiathèque et l'autre élémentaire la Buissonnière au sein d'une structure modulaire avenue des écoles ;
- Déclarer auprès de la Préfecture, l'ouverture d'un second restaurant scolaire avenue des écoles.

23 - Aides 2024/2025 aux écoles en REP+ et participation aux transports

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le dispositif des aides 2024/2025 aux écoles REP+ et participation aux transports.

24 - Dotations à certains projets d'écoles pour l'année 2024

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les dotations aux projets d'écoles suivants pour l'année 2024 :

Ecole	Nbre d'élèves	Objet du projet	Période	Dépenses prévues par l'école	Sommes attribuées
Europe	30	JO - déplacement vers le Stade de France et les Invalides - Athlétisme et tir à l'arc	02/09/2024	440,00 €	340,00 €
Picasso	19	Stage d'initiation au poney	de mars à juin	2 901,60 €	1 191,60 €
Duruy	29	Initiation aux arts du cirque avec la Batoude	juin-24	1 336,00 €	668,00 €

25 - Approbation des contrats de participation complémentaire aux accueils de loisirs sans hébergement pour l'extrascolaire et le périscolaire

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les contrats de participation complémentaire aux accueils de loisirs sans hébergement pour l'extrascolaire et le périscolaire.

26 - Versement d'une subvention aux crèches associatives beauvaisiennes

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le versement des subventions aux crèches associatives suivantes :

- L'association de gestion des crèches Pierre Jacoby : 610 348€
- L'association La Parentine : 194 000€
- L'association Crescendo (Kolobane et Chat Perché) : 325 000€
- L'OPHS : 78 200€
- L'ADSEAO : 40 000€
- La Ther des Petits : 22 400€

27 - Reconnaissance Beauvais, ville ambassadrice du don d'organes

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconnaissance de Beauvais, ville ambassadrice du don d'organe, en installant en entrées de ville des panneaux "Ville ambassadrice du don d'organes" et de planter un arbre de vie en hommage aux donateurs d'organes lors de la journée nationales du don d'organes le 22 juin prochain.

28 - Attribution de subventions au titre du dispositif "coup de pouce « manifestations »

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** l'attribution de subventions au titre du dispositif « coup de pouce manifestations » au projet suivant :

- 5 897€ pour la mise en œuvre du projet « Barathon de Beauvais » initié par l'association DJF Events le 18 mai 2024 afin de prendre en charge les coûts liés à la sécurité, à l'image de la ville et à l'éco responsabilité ;

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions au titre du dispositif « coup de pouce manifestations », aux projets suivants :

- 1 973€ pour la mise en œuvre du projet « Made in Saint Jean » de l'association La batoude au titre de l'organisation du festival du 9 mai au 22 mai 2024, afin de prendre en charge les couts liés à l'image de la ville ;
- 5460 € pour la mise en œuvre du projet « Saint Patrick » de l'association Les amis de Bacchus au titre de l'organisation de la Saint Patrick qui a eu lieu le 17 mars 2024, afin de prendre en charge les couts liés à la sécurité des publics ;
- 1260 € pour la mise en œuvre du projet « d'accueil de la compagnie Exalté » de l'association La batoude au titre de l'organisation de 5 représentations du 9 au 22 mai 2024, afin de prendre en charge les couts liés à la sécurité.

29 - Subvention à une associations dans le cadre de la mise à disposition de l'Elispace

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 4500 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation pour la location de l'Elispace.

30 - Subvention sur projet

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 5 000 € pour la mise en œuvre du projet « Anniversaire » de l'association LES ATELIERS DE LA BERGERETTE au titre de l'organisation de son 40eme anniversaire du 4 au 7 juillet 2024 ;
- 5000 € pour la mise en œuvre du projet « village africain » de l'association ASCAO au titre de l'organisation du village le 8 juin prochain sur la place Jeanne Hachette.

31 - Sports - Organisation de la TRANSQUAR 2024

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'organisation de la transquar 2024.

32 - Subventions aux associations ACA Beauvais et On air radio

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** d'accorder une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 700 € à l'association ACA BEAUVAIS pour l'organisation de la 2ème édition des courses du Canada qui se déroulera le dimanche 28 avril 2024 au plan d'eau du Canada.
- 1 000 € à l'association ON AIR RADIO pour l'organisation de la Beauvais Color Run 2024 qui se déroulera le samedi 18 mai 2024 au plan d'eau du Canada.

DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 00H20

Pour extrait conforme,


Franck PLA
Maire de Beauvais,

